



ASEOR
64 rue de Paris
91400 Orsay

Monsieur le Maire d'Orsay
2 place du Général Leclerc
91400 Orsay

Lettre recommandée avec AR
Copie au titulaire du permis : SASU Foncière BBI

Orsay, le 23 janvier 2025

Objet / Recours Gracieux du permis de construire : PC091471 2410017 délivré le 28/11/2024

Monsieur le Maire,

En tant que présidente de l'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement d'Orsay (ASEOR), je vous précise que notre objectif est de préserver et améliorer la qualité de vie à Orsay, et de favoriser son développement harmonieux.

Aussi, nous vous informons que nous souhaitons exercer un recours gracieux pour votre décision du 10 juin 2024 accordant une autorisation d'urbanisme à la société SASU Foncière BBI - 92 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt, représentée par M. Bauduin Blaise.

Ce permis prévoit les constructions de 7 logements au 29 rue Louis Scocard / 4-6 rue des Sources. Problème : il était initialement prévu d'y aménager un bassin de rétention, cette zone étant sujette aux écoulements d'eau ! Pourquoi ce projet n'a-t-il pas abouti ? La rue des Sources ne s'appelle pas ainsi par hasard, et la résidence « 8 arpents », située en face de ce terrain, fait toujours l'objet d'infiltrations d'eau dans ses parkings.

Malgré nos nombreuses demandes, nous n'avons jamais eu accès aux modifications qui auraient pu avoir lieu sur le schéma directeur de l'assainissement de la ville.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Lucie Lebens
Présidente de l'ASEOR